

Licence professionnelle Maîtrise de la demande en énergie et énergie renouvelables

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Maîtrise de la demande en énergie et énergie renouvelables. 2011, Université d'Angers. hceres-02039350

HAL Id: hceres-02039350

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039350>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université d'Angers

Demande n° S3LP120002210

Dénomination nationale : Energie et génie climatique

Spécialité : Maîtrise de la demande en énergie et énergie renouvelables

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2003, cette licence professionnelle forme des techniciens spécialisés des sciences et techniques appliquées à la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables. Elle apporte des compétences qui permettent d'exercer une activité en maîtrise de l'énergie et en énergies renouvelables dans l'industrie, l'habitat, le transport, l'agriculture, les déchets.

Les métiers visés sont ceux de conseiller en énergie, de chargé d'affaires, de technicien territorial, d'expert énergétique. La formation est portée par l'IUT d'Angers, avec l'institut de biologie et d'écologie appliquée (IBEA) de l'Université catholique de l'ouest, le lycée technique « La Baronnerie de Saint-Sylvain » d'Anjou et le lycée « Jean Moulin » d'Angers.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	28
Taux de réussite	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	2 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	81 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	30 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 3 enquêtes nationales 3 enquêtes à 6 mois de l'établissement	ND de 93 à 96 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence professionnelle est positionnée sur un secteur porteur. Elle répond à des besoins professionnels avérés et bénéficie d'un partenariat professionnel étoffé. La formation apparaît par ailleurs très évolutive. Une ouverture en apprentissage sur treize mois est mise en place à la rentrée 2010 pour répondre à la demande d'entreprises. Elle complète le dispositif des contrats de professionnalisation et les formations initiale et continue qui y sont déjà déclinées.



Un nouveau parcours « Génie thermique » est déployé pour 2012 avec le lycée « Jean Moulin », à côté du parcours « Génie électrique » dans lequel se trouve impliqué le lycée technique « La Baronnerie ». Cette différenciation correspond à deux champs de professionnalisation qu'il est pertinent de séparer. La formation procède également d'une séparation partenariale des responsabilités sur la base des apports de compétences : l'Université d'Angers pour la formation scientifique et l'Université catholique de l'ouest pour la formation générale. La gouvernance semble efficace, sur ce mode de construction et par l'action du comité de pilotage dans lequel se trouvent impliqués, à côté des représentants des établissements, les professionnels et les étudiants.

Les effectifs de la formation sont très bien stabilisés et se situent au niveau de la capacité d'accueil. Le taux de réussite aux examens est maximal. Le public est cependant essentiellement issu des sections de techniciens supérieurs et n'intègre que très faiblement des étudiants issus de DUT ou de licences générales. L'origine du public et ses modalités de sélection sont par ailleurs peu renseignées, et il n'est pas apporté de justification d'une telle homogénéité des recrutements. Par ailleurs, des marges de progression existent pour renforcer sensiblement la proportion du public d'alternants.

Enfin, concernant l'insertion professionnelle, les données semblent traduire d'excellents résultats, mais l'information est particulièrement lacunaire. On dispose du détail des enquêtes nationales (à l'exclusion d'ailleurs de la durée moyenne de recherche d'emploi) mais sans aucune indication sur les taux d'insertion. Les taux d'insertion, particulièrement bons, de l'enquête locale, sont donnés mais sans aucun détail ni précision sur le taux de répondants. Ces données ne permettent pas d'attester de la qualité de l'insertion.

- Points forts :
 - Un domaine porteur.
 - Une formation très évolutive.
 - Un pilotage efficace.
 - Une excellente réussite aux examens.

- Points faibles :
 - La mauvaise qualité de l'information sur l'insertion.
 - Un public essentiellement issu de sections de technicien supérieur.
 - Le manque d'informations sur les critères de recrutement.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait en premier lieu d'améliorer l'information sur les résultats de l'insertion professionnelle en apportant, pour chaque type d'enquête, les taux de répondants, d'insertion, de poursuite d'études et le détail des situations d'emploi ou d'études. Le comité de pilotage devrait analyser ces résultats pour faire évoluer la formation. On devrait également pouvoir disposer d'informations précises sur les formations qui alimentent la licence au niveau régional, le nombre de candidatures, leur origine géographique, et les critères de sélection des étudiants.

Il conviendrait aussi de préciser la durée du projet tuteuré qui, comme le dispose la réglementation, doit représenter au moins un quart du volume de la formation, et s'interprète comme un volume de travail étudiant.

Une diversification du public de la licence est souhaitable. Elle pourrait notamment s'effectuer en mettant en place des dispositifs d'informations ou pédagogiques, notamment en cursus de licences générales ou en début de licences professionnelles, qui facilitent l'intégration de publics divers. Il conviendrait également d'accroître la proportion du public d'alternants au sein de la formation.